

# La souveraineté alimentaire vue par... Nestlé

Dans le journal *Terre et Nature* du 14 janvier dernier, un large interview de M. Roland Decorvet, directeur de Nestlé-Suisse nous a fait réagir.

Libre à Monsieur Decorvet d'avoir comme vision pour la Suisse, une agriculture garantissant à l'avenir toujours autant de quantités de lait qu'aujourd'hui pour approvisionner l'industrie alimentaire suisse tout en sacrifiant au passage un nombre important d'exploitations.

C'est sa vision et il doit l'assumer. A lui d'expliquer aux citoyens que cela pourrait signifier à terme un reliquat de 1'000 exploitations laitières industrielles concentrées en plaine (au lieu des 25'000 actuellement disséminées sur l'ensemble du territoire).

Mais utiliser comme argument dans ce cadre la «sauvegarde de notre souveraineté alimentaire» est plutôt... fort de café.

J'aimerais rappeler au Directeur de Nestlé Suisse que le concept de souveraineté alimentaire a été défini en 1996 par des organisations paysannes du sud et du nord (réunies au sein du mouvement paysan international La Via Campesina) et qu'elle n'est pas à confondre avec la sécurité alimentaire comme il cherche habilement à le faire!

concept politique qui déclare «que chaque pays ou région a le droit de choisir sa propre politique agricole et alimentaire pour autant que celle-ci ne provoque pas de dumping dans les pays tiers».



**Roland Decorvet au forum du lait à Swissexpo.**

Cette définition implique un certain nombre de conditions telles que, notamment:

-La priorité donnée à la production

agricole locale pour nourrir la population, en favorisant l'accès des paysan(ne)s: à la terre (soit le maintien de nombreuses exploitations), à l'eau qui doit rester un bien public (ce qui n'est pas le premier cheval de bataille de Nestlé), aux semences (interdiction des brevets sur le vivant) et au crédit.

-Le droit des Etats à se protéger des importations agricoles et alimentaires à trop bas prix: ceci est difficilement compatible avec un accord de libre-échange qui supprime TOUTE protection à la frontière. Accord qui est vivement souhaité par Nestlé pour obtenir des produits agricoles de base à bas prix pour son industrie. Sa réussite est basée essentiellement sur le commerce international des denrées alimentaires et non sur le soutien à l'agriculture locale...

-Des prix agricoles liés aux coûts de production: de l'avis des stations fédérales de recherche agronomique, le coût de production pour le lait en Suisse se situe autour de 1.-/litre. Or Nestlé ne paie pas ce prix, loin s'en faut (à peine plus de 60cts/litre). Pour obtenir des prix justes couvrant les coûts, l'ensemble

de la filière alimentaire doit s'engager pour une production paysanne durable et une maîtrise des quantités pour éviter les excédents structurels. L'industrie se fait toujours attendre sur ce point.

Il est par ailleurs un peu court que M. Decorvet demande une augmentation des paiements directs (à la charge de l'Etat et du contribuable) tout en se désengageant de sa propre responsabilité de partenaire économique en refusant d'entrer en négociation avec les producteurs pour augmenter enfin le prix du lait.

Et la liste est encore longue de l'incompatibilité entre la politique de Nestlé (suisse et internationale) et le concept de souveraineté alimentaire.

A la lumière de ce qui précède, nous estimons que M. Roland Decorvet ne peut en aucun cas prétendre défendre la souveraineté alimentaire en Suisse; ce n'est que supercherie.

*Valentina Hemmeler Maïga*